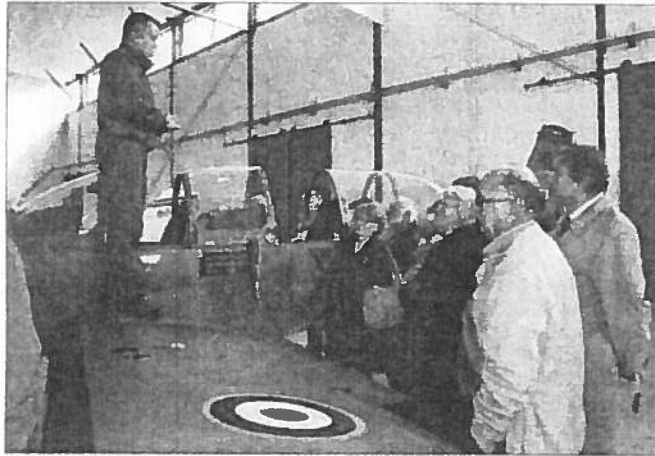




REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 14 NOVEMBRE 2014

Le colonel Étienne Faury accueille des élus locaux



Maires et correspondants «défense» du Cognaçais ont pu découvrir les différents équipements de la base aérienne.

Photo CL

Soixante-dix maires et correspondants «défense» du Cognaçais ont été reçus hier matin, par le colonel Étienne Faury, commandant de la BA 709 qui a pris la succession d'Antoine Guillou.

Après s'être présenté, le colonel a expliqué les spécificités du site dans la salle de cinéma de la base, puis les invités ont pris la direction du hangar des drones, où ils ont assisté à différents exercices ou ateliers.

Le major Poiraud a par exemple explicité son rôle de chef du dépôt d'essence des armées qui délivre 3 millions de litres par an pour l'approvisionnement des bases de Rochefort et Cognac, et d'avions de chasse de l'aéronavale qui stationnent ponctuellement à Cognac. «On va recentrer la formation des

pilotes de chasse sur la BA 709, qui, grâce à ses équipements, répond aux exigences avec ses deux longues pistes qui peuvent recevoir tous types d'avions», a annoncé le colonel. Notant aussi le transfert de l'activité de la base 705 de Tours vers celle de Cognac, avec un nouvel avion-école inspiré du Rafale, «que nous vous présentons en temps voulu.»

Les équipages devront assurer 150 heures de vol sur cet appareil à Cognac, puis 50 autres à Saint-Dizier sur Rafale, pour être déclarés aptes à la chasse. «Ce projet de densification de l'activité "école" à Cognac suppose la fermeture, ailleurs, d'une autre plateforme aéronautique, pour assurer une économie de 110 millions € par an», a conclu l'officier supérieur.

CHÂTEAUBERNARD

So 14/11/2014

Les Castelbaladins vont mettre une joyeuse pagaille

Avis aux retardataires, il est encore temps de réserver vos places. Les Castelbaladins monteront sur les planches jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22, à 20 h 30, et dimanche 23 novembre, à 15 heures, à la salle des fêtes. Cette année, la troupe joue « Joyeuse pagaille », de Régis Porte, sur une mise en scène d'Hubert Luqué. Petite mise en bouche.

Marina parcourt le monde pour son travail. De retour d'une mission à Londres, elle ne rêve que d'une chose : se poser. Le bonheur va être de courte durée, la faute à son PDG plus qu'obstiné qui a décidé de s'inviter chez elle pour préparer une réunion hautement importante. Célibataire, Marina joue sa dernière carte et se crée une petite famille très accueillante qui n'a pas l'effet escompté.



Les Castelbaladins sont heureux de jouer sur leurs terres.

« On ne crée pas des postes pour le plaisir »

so 14/11/2014

GRAND-COGNAC Les effectifs de l'intercommunalité s'étoffent pour faire face à des compétences élargies. Une mécanique ardue

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

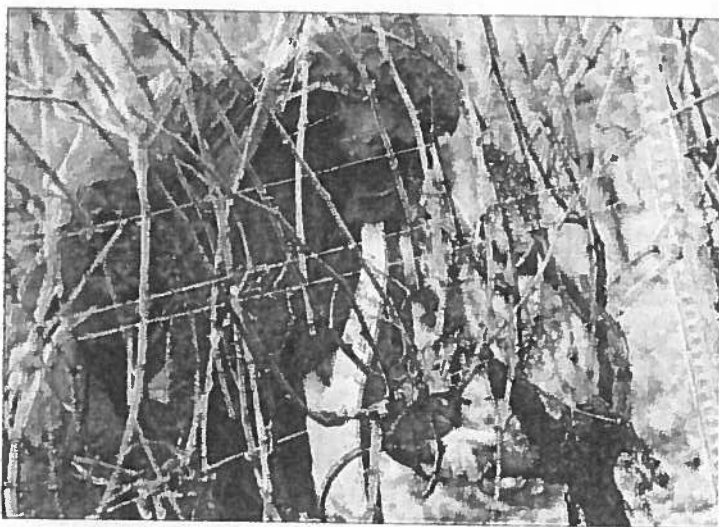
Sur les huit dossiers (seulement) à l'ordre du jour du Conseil communautaire, hier soir, trois portaient sur des créations de postes. Petit à petit, les effectifs de Grand-Cognac s'étoffent, sans que l'on voit forcément ceux des communes diminuer. Ce qui n'est pas sans poser question à un moment où les collectivités doivent se serrer la ceinture.

La réalité est, comme souvent, un peu plus complexe. Le premier poste portait sur un chargé de mission créé dans le cadre de la « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) de la filière cognac ». Cette démarche est portée de concert par les collectivités, les chambres consulaires, l'interprofession du cognac, Atlanpack et Pôle emploi. Le diagnostic établit pointe un vieillissement des salariés (7 000 hors agriculture et 5 300 pour la viticulture), et des difficultés de recrutement sur certains profils.

Sur une durée de deux ans, le chargé de mission va coordonner diverses actions pour apporter des remèdes. En d'autres termes, on crée un emploi pour en maintenir d'autres, ou en développer.

Schéma de mutualisation

Le deuxième cas était une simple évolution de statut d'un agent. Le troisième est plus emblématique, puisqu'il s'agit de la création d'un poste de responsable qui va chauffer les missions habitat, urbanisme, schéma d'aménagement



Un chargé de mission va être embauché pour deux ans afin de piloter des actions sur l'emploi dans la filière du cognac. ARCH H. J. B

territorial et Agenda 21, et mobilité. Il est lié à la montée en puissance de Grand-Cognac sur ces dossiers.

Sur l'urbanisme, c'est une obligation. Au 1^{er} juillet 2015, l'État se désengage de l'instruction des permis de construire. La Ville de Cognac avait son propre service, mais pas les 13 autres communes. Il a donc été décidé de mutualiser cette charge, avec la possibilité de travailler aussi pour les autres Communautés de communes du territoire. Il y avait deux agents à Cognac qui seront transférés, il en faudra a priori le double pour faire face.

« On ne crée pas des postes pour le plaisir. Il y a des nouveaux besoins. Par exemple, la problématique autour de la mobilité. Il faut gérer des aspects comme les bornes pour les voitures électriques, le co-voiturage », souligne le directeur

général des services de Grand-Cognac, Dominique Segalen. Autre exemple, l'intercommunalité a recruté il y a un an une juriste, pour s'adapter « à un environnement juridique de plus en plus complexe ». Là encore, l'agent est susceptible de travailler pour les communes ou d'autres intercommunalités.

Un « schéma de mutualisation » est en cours d'élaboration, pour une présentation en mars 2015. « Il ne faut pas rêver, cela ne va pas faire des économies immédiates. Elles se produiront sur le long terme », prévient Michel Gourinchas. Il y aura bien des transferts, mais la mécanique est lente. « Notre objectif pour le prochain budget de la Ville de Cognac est de ne pas augmenter, voire de baisser les effectifs », indique le maire Michel Gourinchas.

CL 14/11/2014

■ Le 22 novembre, les assistantes maternelles se retrouveront toute la journée à Mansle ■ Elles ont aussi leur relais à St-Angeau ■ Un service de la petite enfance.



Le relais d'assistantes maternelles fonctionne le jeudi matin à Saint-Angeau. Une matinée pour se retrouver dans un cadre propice.

Photo S. C.

Un sas pour les nounous

Sylviane CARIN
s.carin@charentelibre.fr

Ambiance ludique et détendue hier matin à la salle polyvalente de Saint-Angeau. Une dizaine de bambins de six mois à deux ans jouent avec leurs nounous. A leur rythme. À peine quelques cris viennent troubler la quiétude ambiante. Le relais d'assistantes maternelles (RAM) est l'un des trois services de la maison de la petite enfance avec le lieu d'accueil enfants/parents à Saint-Angeau et la halte-garderie à Mansle. Une émanation du centre social et de la communauté de communes (CDC) du pays manslois.

Le RAM, c'est une variété de jeux et d'activités pour les enfants; un moment privilégié pour les assistantes maternelles qui se retrouveront le 22 novembre à Mansle, dans le cadre de leur journée nationale. Un

kiné, un ergothérapeute et un animateur sportif interviendront autour de deux thèmes: le corps de l'enfant et les pratiques adaptées; le corps de l'assistante maternelle ou comment préserver son dos. «On terminera par un atelier de relaxation. Quand on a bien décompressé on est plus disponible» indique Laetitia Dumans, directrice de la maison de la petite enfance (1).

51 nounous en Manslois

Le RAM, c'est un bien-être commun. «Ils découvrent des jeux qu'on n'a pas forcément à la maison. Si on rencontre un souci, la directrice est là pour nous aider» souligne Sandrine, accompagnée de deux gamins de 19 et 30 mois. «On est assez isolé avec les enfants. Se retrouver toutes ensemble, ça fait du bien» complète Alice, présente avec une fillette de onze mois et deux garçons de deux ans.

«Quand on se connaît, c'est plus facile de mettre les enfants chez une autre nounou lorsque l'une d'entre nous est malade» constate

»

L'un des objectifs du relais, c'est aussi la professionnalisation, l'actualisation des connaissances.

Roselyne, en veillant à «ses» deux petits d'un et deux ans. «L'un des objectifs du relais, c'est aussi la professionnalisation, l'actualisation des connaissances» pré-

cise Laetitia Dumans, au contact de la moitié des 51 nounous de la CDC. Des nounous qui sont moins nombreuses que par le passé, cinq de moins cette année. En raison de la crise économique et de la disparition des gardes du mercredi matin. Deux facteurs pris en compte par les parents. Des parents qui bénéficient aussi de l'accueil proposé par la maison de la petite enfance le mardi après-midi à Saint-Angeau.

«Dans ce lieu confidentiel et anonyme où la parole est libre, on voit des liens se créer. C'est du bonus avant l'entrée à l'école» observe la directrice confrontée à une maman dont «c'était la seule sortie de la semaine». Une bouffée d'oxygène dans un cadre qui s'y prête.

(1) La maison de la petite enfance dépend du centre social de Mansle. Pour bénéficier du RAM, il suffit d'adhérer au centre social (12 euros par an). Rens.: 05 45 20 72 08.

La Croix-Rouge regroupe l'ensemble de ses services

SOLIDARITÉ
Un pôle unique, installé dans les locaux de l'ancien hôpital a été inauguré hier

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.com

« La précarité est en progression inquiétante, les demandes d'aide sociale se multiplient et touchent les jeunes, les familles monoparentales, les personnes âgées, les travailleurs pauvres. En 2013, l'aide alimentaire en Charente a progressé de 20 % en un an », rappelait Bernard Povereau, le président de l'unité locale Ouest-Charente de la Croix-Rouge.

Face à cette explosion « et en raison de réglemens de plus en plus draconiens qu'on nous impose, en particulier dans la distribution alimentaire », l'heure est à une plus grande professionnalisation des actions et à une concentration « sur ce que l'on sait faire. Nous ne pouvons pas répondre d'une manière exhaustive à toutes les demandes. D'autres associations ont d'autres compétences que les nôtres. »

Efficacité accrue

La création d'un pôle unique, regroupant l'ensemble des services proposés par la Croix-Rouge dans une partie des locaux de l'ancien hôpital, va dans le bon sens et vers une efficacité accrue. Comme le soulignait Maud Largeau, la présidente du comité départemental de la Croix-Rouge. « Jusqu'à présent, ce site accueillait déjà l'institut de formation des aides-soignantes (depuis 2010, NDLR). L'unité locale et le Service d'aide et de soin à domicile (Spasad) se trouvaient rue Aristide-Briand mais pas au même endroit. Aujourd'hui, c'est important que la population ait un seul endroit où s'adresser plutôt que de devoir aller d'un point à un autre. » Un regroupement rendu possible grâce à un



Bertrand Rousseau et Bernard Poveau ont inauguré hier ce pôle unique. Il regroupe l'ensemble des services proposés par la Croix-Rouge dans une partie des locaux de l'ancien hôpital. PHOTO D. F.

total soutien du centre hospitalier cognaçais. « C'est une façon d'assumer notre mission sociale », affirmait Jérôme Trapeaux, le directeur. Lequel se félicitait de la présence de l'institut de formation des aides-soignantes, « un vivier de recrutement pour l'hôpital et une chance pour le maintien de l'emploi dans le bassin de vie. »

Au bout de la rue Montesquieu, sont donc réunis, le centre de formation des aides-soignantes, le Spasad qui offre un service d'accompagnement et d'aide à domicile et de soins infirmiers « pour une prise en charge globale de la personne », précisait Françoise Dujardin, la directrice de cette activité. L'unité locale, qui regroupe salariés et bénévoles (90 au total), intervient sur les terri-

toires des cinq Communautés de communes qui composent le Pays Ouest-Charente.

« Grand pôle humanitaire »

Outre la formation de secouriste-ils sont 12 au sein de l'unité - la structure se veut un lieu d'écoute et d'aide auprès des personnes en difficulté.

Elle propose une aide alimentaire et un vestiaire, « mais qui n'est pas réservé aux gens en difficulté. Au contraire, nous souhaitons qu'il y ait la plus large ouverture possible. Si vous venez acheter un vêtement à 3 euros, c'est un don fait à la Croix-Rouge et cela permet d'offrir un repas à six personnes », soulignait Maud Largeau. « Une aide juridique est également possible », ajoutait Bernard Povereau. Le président de l'unité locale

profitait également de cette inauguration pour faire part d'un rêve. Une sorte de « I have a dream » à la Luther King, ramené à l'action sociale et solidaire cognaçaise. C'est l'idée de constituer sur le site « un grand pôle humanitaire et social, en faisant venir les associations qui agissent dans ce domaine afin de mettre en place une véritable synergie ».

Bertrand Rousseau - représentant du président national de la Croix-Rouge, le professeur Eledjam - se réjouissait à son tour du regroupement des forces de l'association. Et il évoquait déjà la nécessité, « de voir plus grand », en terme de locaux, « notamment pour l'aide alimentaire de plus en plus importante ». La Croix-Rouge n'a pas fini de s'installer.



L'escapade cognaçaise de Petitrenaud

Des caméras hier au cœur de la tonnellerie Vicard à Cognac. Premier jour de tournage pour Jean-Luc Petitrenaud et son équipe (Photo S. U.). Le chroniqueur gastronomique qui sillonne la France à la découverte des spécialités culinaires prépare une émission à la gloire des mets d'exception («made in Charente»). À découvrir sur France 5, le 28 décembre à midi (rediffusion le 17 janvier). Après son escapade à la tonnellerie hier, la fine bouche s'installe aujourd'hui à La Ribaudière, chez le chef étoilé Thierry Verrat.

■ GRANDCOGNAC

Les élus définissent leur plan pour soutenir la filière cognac

Conseil de GrandCognac hier soir. Les élus ont explicité leur projet pour épauler la filière cognac. Trois axes majeurs ont été retenus.



Alain Riffaud (2^e en partant de la droite) a détaillé les axes et demandé à ses collègues de valider le plan de financement.

Photo S. U.

Stéphane URBAJTEL
surbajtel@charentelibre.fr

C'est un dossier qui fait écho au message formulé la semaine dernière par Hennessy. Sur l'air de «la filière cognac a plus que jamais besoin d'hommes et de femmes formés pour être parés au regard des enjeux» (lire CL du 4 novembre). Hier soir, les élus de GrandCognac réunis en conseil, ont officiellement lancé leur démarche dite de GPECT, pour gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales. Derrière le sigle barbare, c'est la volonté conjointe des élus, de l'État et du Bureau national interprofessionnel du cognac (Bnic) d'établir un plan d'actions pour soutenir la filière. L'accompagner pour faire face aux difficultés récurrentes sur le recrutement, améliorer la qualification des salariés ou faire connaître les métiers aux demandeurs d'emploi et aux jeunes scolarisés. «Cette démarche initiée fin 2012 (1) va maintenant entrer dans

une démarche plus opérationnelle», a estimé Alain Riffaud, vice-président de GrandCognac en charge des affaires économiques. Autour de trois axes. 1: consolider l'offre de formation initiale et continue pour une plus grande proximité avec les entreprises. Dans l'esprit des partenaires, cela passe par exemple, par la création de nouvelles formations et l'adaptation du contenu de celles existantes.

45 000 euros par an

2: soutenir le recrutement. Pour cela, les élus plaident pour le développement d'actions de découvertes sur les métiers de la filière. Ils suggèrent par exemple la mise en place de visites d'entreprises à destinations des jeunes ou des chômeurs ou la présentation des métiers dans les écoles.

3: sécuriser l'emploi, soutenir les démarches d'amélioration des conditions de travail et de santé au travail. Pour les édiles, cela pourrait passer notamment par

l'étude des possibilités de mise à disposition des salariés à temps partagé, par le biais de groupement d'employeurs.

Puisque rien ne se fait sans argent, le point de départ, validé hier à l'unanimité, est le plan de financement prévisionnel et la répartition des sommes entre les partenaires. Soit 45 000 euros par an pour une mission de deux ans. Un tiers pris en charge par l'État, autant par le Bnic, la même chose par les collectivités (GrandCognac et les quatre autres CDC avoisinantes). Pour franchir une étape supplémentaire, les élus ont dit oui à l'ouverture d'un poste de chargé de mission en charge de ce dossier. Poste à pourvoir à partir du 1^{er} janvier prochain.

(1) Cette démarche a déjà permis d'établir un diagnostic de la filière. Elle représente 540 entreprises et 7 000 salariés hors agriculture, principalement sur la production (2 800) et l'emballage (2 500). La viticulture représente, quant à elle, 2 000 établissements pour 5 300 salariés.

L'antenne de Cognac inaugure ses nouveaux locaux

Une cinquantaine de personnes - bénévoles, élus et représentants de différentes instances - ont visité les nouveaux locaux de l'antenne cognacaise de la Croix-Rouge hier. L'association humanitaire et caritative est installée dans une partie de l'ancien hôpital depuis le mois de juin.

Un renouveau pour les bénévoles et les salariés, qui étaient très à l'étroit dans leur local étriqué de la rue Aristide-Briand. Le service d'aide à domicile, l'institut de formation des aides-soignants, l'espace maman/bébé, la Vestiboutique et l'espace d'accueil sont maintenant rassemblés dans un lieu unique.

«Le but est de développer ces services et surtout que ça se sache! La Vestiboutique va attirer du monde, elle est ouverte à tous les publics et pour chaque vêtement acheté on fait un don indirect à la Croix-

Rouge», détaille Maud Largeau, présidente départementale.

«Il y a une progression inquiétante de la précarité en France. L'an dernier, les foyers qui bénéficient de notre aide alimentaire ont augmenté de 20%», insiste Bernard Povereau, président de l'unité locale Ouest-Charente, qui regroupe 90 bénévoles sur le territoire des cinq communautés de communes. Il loue la proximité du foyer des jeunes travailleurs, de la halte de jour et du centre d'addictologie sur le même site. Bertrand Rousseau, administrateur national, a lui aussi salué la «grande complémentarité» de ces services, tout en formulant le souhait d'«une implantation encore plus importante».

Accueil de la Vestiboutique rue Montesquieu, du mardi au vendredi, de 14h30 à 18h.



Bertrand Rousseau (en costume), administrateur national de la Croix-Rouge, a officiellement inauguré les locaux cognacais de la rue Montesquieu.

Photo J. K.

So 16/11/2014

INDISCRÉTION

L'émission de M6 « **Objectif Top Chef** » et son animateur, le chef **Philippe Etchebest**, ont tourné en Charente, à Esse et dans l'île d'Oléron au printemps. Les épisodes seront diffusés entre le 17 et le 21 novembre à 18 h 30.



PHOTO LAURENT THELLET



Au point info famille, hier. PH. M.

d'énergie. Depuis lundi 3 novembre, il accueille jusqu'à ce soir une exposition déclinant à travers dix panneaux une série de gestes simples pour éviter la surchauffe. L'action, menée en lien avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Charente, incluait deux ateliers appuyés sur une approche ludique, pour mieux cerner le sujet, mais aussi apprendre à bien lire une facture d'énergie, par exemple. « On a beaucoup de questions autour du logement et de l'énergie, ce sont des sujets qui touchent la vie quotidienne des gens », relève Aurélie Balardelle, animatrice du point info famille. Le CAUE tient une permanence le troisième jeudi matin de chaque mois à la Maison de l'habitat, place Jean-Monnet. Tél. 05 45 92 95 93.

So 14/11/2014

Débat d'orientations budgétaires

Le Conseil général de la Charente se réunira ce matin de 11 à 13 heures (séance publique) pour débattre des orientations budgétaires 2015, avant le vote du budget primitif prévu les 18 et 19 décembre. La nouvelle est tombée récemment, le Département devrait récupérer 3 millions au titre de la pérennité horizontale 2014.

So 14/11/2014

Des pistes pour économiser l'énergie

Créé en septembre 2008 au sein de l'association Info 16, basée aux Récollets, le point info famille compte parmi ses missions la sensibilisation autour de la consommation